



p.7-8-9
Dossier spécial
Les Bains du Couloubret

Centre thermoludique
Ax-les-Thermes

Sommaire

- ★ **3-4 votre vie quotidienne**
[Terrain Multisport]
- ★ **5-6 entre vous et nous**
[Château en chantier]
- ★ **11 urbanisme et travaux**
[Coste et plana]

- ★ **12-13-14 économie axéenne**
[Travaux réalisés
été-automne 2008]
[Entretien avec La Présidente
de l'office du tourisme]
[Assoc des commerçants]

- ★ **15-16 vie associative - brèves**
[Soirée des bénévoles]
[Association chat libre
du canton d'Ax]
[Information recensement
de la population]
[Etat civil]

[L'] *édito.*

Déjà huit mois que le nouveau conseil municipal est en place. Durant cette période anciens et nouveaux élus se sont mis au service des Axéens. Ceux-ci peuvent vérifier que le quinze d'Ax joue comme une véritable équipe, soudée, solidaire ou chacun apporte son dynamisme et ses compétences avec enthousiasme.

Nous avons posé nos pieds dans les traces de la précédente équipe et continué les projets en cours. Au premier rang de ceux-ci, la construction des bains du Couloubret qui seront opérationnels courant Janvier et qui vont nous faire franchir un palier dans la hiérarchie des grandes stations pyrénéennes.

Comme nous l'avons indiqué, nous avons mis l'accent sur la vie quotidienne en nous attaquant à l'environnement urbain. De nombreux petits travaux, souvent réalisés par nos services, préparés dans la concertation, ont été réalisés ; les tags sont effacés progressivement et l'embellissement de la ville a pu être constaté par tous.

Nous avons par ailleurs multiplié les occasions de rencontre avec les Axéens afin de mieux comprendre leurs attentes et de mieux les servir.

En ce mois de Décembre, avec une saison de ski démarrée en toute fin Novembre, nous espérons que les deux derniers hivers peu enneigés ne seront bientôt plus qu'un mauvais souvenir. La station rejouerait alors pleinement son rôle de locomotive de l'économie Axéenne et surtout garantirait plus de travail à tous les salariés qui vivent de son activité. La station de ski doit être un objet de fierté pour les Axéens qui ont toujours soutenu cette activité devenue essentielle à la vie de toute la vallée et ses villages !!

A l'heure où vous lirez ce magazine conçu à l'image de notre équipe, sérieux et porteur d'information mais aussi simple, convivial et sans prétentions, nous serons en 2009. Que cette année soit pour tous belle et qu'elle apporte à chacun d'entre vous la pleine réussite dans ses projets ; c'est ce que tout le conseil municipal et moi-même vous souhaitons et souhaitons à Ax Les Thermes. Très bonne année 2009 !



Pierre Peyronne
Maire d'Ax-les-Thermes

Directrice de la publication :
Sandrine Gros

Rédaction Service Communication :
Alice Richebon et les élus de chaque pôle

Conception graphique :
Place Publique

Crédit Photos :
S.G - A.R - Savasem - Agorespace -
Alticoncept - J-P Dumont

Impression :
Alticoncept



[TERRAIN MULTISPORTS]

Dans le cadre du développement sportif et de l'amélioration de la qualité de la vie, le conseil municipal a décidé d'investir dans un terrain multisports afin de répondre à un besoin exprimé par nos jeunes Axéens.

Ce projet permet entre autre la pratique du football, du basketball, du tennis loisir, du volley ball, badminton, du handball, du tennis ballon. Le choix de l'entreprise permettra aussi à nos jeunes de participer à des challenges annuels entre villes : « Agorathlon » (journées de rencontres sportives avec d'autres villes dotées d'un équipement similaire).

L'implantation de ce terrain, après de nombreuses discussions, se situe dans le parc du casino à côté du parc de jeu. Lieu incontournable de la jeunesse, de la pratique de la pétanque et du tennis, mais aussi celui des rencontres intergénérationnelles et des fêtes axéennes.

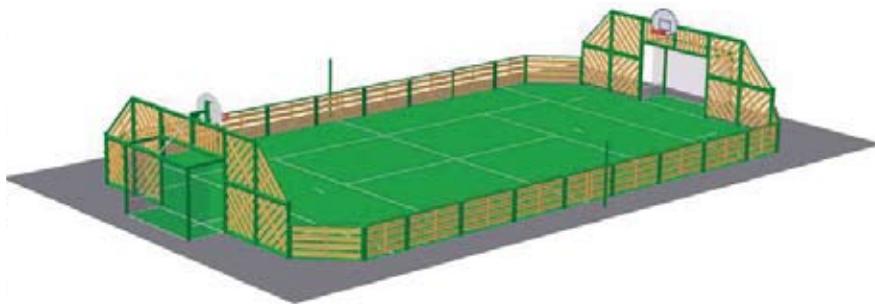
Ce terrain restant accessible à tous, en plein centre ville, permet donc à nos jeunes (et à nos moins jeunes) de « jouer au sport » dans un cadre convivial et sécurisé.

Les travaux de préparation ont été faits en grande partie par le service technique de la commune, et ce terrain installé par la société AGORES-PACE s'intègre parfaitement à notre environnement grâce au mélange aluminium / bois.

Une réunion s'est déroulée le vendredi 28 novembre, en présence de Laurent Mouret, conseiller commercial de la société Agorespace à la mairie d'Ax-les-Thermes.

A l'occasion de l'inauguration de ce terrain (la date reste à déterminer), la société Agorespace et ses éducateurs proposeront une après-midi de jeu et de rencontres sportives pour tout les Axéens.

Voilà donc le parc du casino, doté d'un équipement sportif supplémentaire, et qui devrait, dans un futur proche, se refaire une beauté grâce à un projet de réaménagement (parc de jeu, parc du casino, allées Paul Salette ...).



[PARC DU TEICH, PARCOURS DÉCOUVERTE ET CONCOURS MAISON FLEURIE]

FLEURISSEMENT

Dans le cadre de la 49ème édition de l'opération « Fleurir sa ville ou son habitation », notre cité a été primée par le Jury Départemental qui lui a attribué pour la deuxième année consécutive un classement « hors concours » dans la catégorie des villes de 1000 à 5000 habitants, permettant d'accéder au Concours Régional.

Parmi les participants Axéens que nous avons proposés, deux ont été nominés.

L'embellissement et le fleurissement sont l'affaire de tous. Ce n'est qu'avec la volonté de chacun que nous pouvons

obtenir de tels résultats. Nous remercions vivement tous ceux qui y participent en souhaitant qu'ils seront toujours plus nombreux à contribuer à rendre notre ville encore plus accueillante.

EMBELLISSEMENT

Le projet d'aménagement du Parc du Teich initié par la précédente équipe municipale vient d'être réalisé.

Le Parc du Teich est un lieu de promenade privilégiée des habitants et des curistes d'Ax les Thermes.

L'objectif du projet était de revaloriser ce parc un peu vieillissant par un certain nombre de plantations nouvelles ou remplacement d'arbustes existants,

de lui redonner son caractère historique de parc thermal par une recherche des essences appropriées. Cet aménagement est assorti d'un « parcours découverte » sous forme de panneaux indicatifs : panneaux à caractère historique à chaque entrée, panneaux individuels comportant selon les cas, l'histoire de l'arbre, ses spécificités botaniques, ses utilisations, etc... Tout ceci selon une chartre graphique pour rester en cohérence avec les panneaux existants déjà dans la ville, notamment ceux du parcours historique du centre ville.

Nous vous souhaitons une bonne promenade et une bonne découverte.

Le Sporting se fait une deuxième jeunesse

Après la rénovation complète des vestiaires et allées des Tennis, l'abri, buvette du sporting va être complètement réhabilité (cuisine aux normes) et embelli (terrasse et auvent neuf).

La piscine, quant à elle, entreprend ses derniers travaux :

- Mise aux normes pied sec pied humide par l'adjonction d'un pédiluve à l'entrée.
- Rénovation complète de la coursive (carrelage au sol) et enduit sur les murs des vestiaires.
- Solarium et espace « Ado » carrelé et pose d'un garde-corps.
- Isolation thermique et rénovation du bâtiment d'accueil avec changement des huisseries.

Un sporting complètement rénové voit le jour pour vous accueillir cet été dans un site qui devrait être renforcé dans le futur par la présence d'un bowling et d'une patinoire sur la terre pleine au dessus de la piscine (projet porté par un investisseur privé).

[DES TRAVAUX, EN RÉGIE]

Les employés municipaux sont mobilisés largement dans des travaux lourds d'entretien et d'embellissement de la ville. Cette année, les Axéens leur doivent notamment :

- La réfection des vestiaires du sporting
- La rénovation et la remise en eau du bassin de la basse.
- L'assise du terrain multisports et les murets qui vont avec.
- La réhabilitation du parking et du forage à la sortie de l'impasse des canons derrière l'hôpital.
- Et bien d'autres travaux que les Axéens apprécient.

INTERVIEW M. Daniel LAFAILLE, Employé municipal, Responsable des équipes dévouées aux bâtiments, à la piscine et à l'entretien de Bonascre.

Vous êtes employé municipal de la ville d'Ax Les Thermes, quelle est votre fonction ?

D.L : Je suis responsable bâtiment. Je m'occupe de tout ce qui touche aux travaux maçonnerie. Je gère l'équipe du bâtiment, mais aussi l'équipe en charge de l'entretien du plateau de Bonascre et puis de l'équipe qui s'occupe de la piscine, des tennis et du minigolf.

Combien de personnes ces 3 équipes représentent-elles ?

D.L : Une douzaine de personnes au total, 3 ou 4 personnes par équipe.

Depuis quand exercez-vous ces fonctions ?

D.L : Depuis 25 ans je gère tout ce qui a trait au bâtiment. On m'a donné la responsabilité des équipes de Bonascre et de la piscine cette année.

Qu'est-ce que cela implique d'être responsable d'une équipe ?

DL : Superviser les travaux, les suivre, vérifier que tout soit bien fait... Moi-même je suis sur le terrain en permanence pour réaliser les travaux avec mes équipes.

Comment organisez-vous votre travail entre les 3 équipes ?

On fait le planning la veille au soir pour le lendemain, aux ateliers. Et tous les matins, on se réunit tous aux ateliers et on refait un point pour répartir les tâches de chacun.

La nouvelle équipe municipale est en fonction depuis le mois de Mars. Qu'avez-vous réalisé depuis, comme travaux ?

Nous avons fait des vestiaires, des douches, des WC, de la plombe-

rie, de la faïence, du carrelage à la piscine... et bien entretenu les terrains de tennis et le minigolf comme tous les ans. Nous avons réalisé une salle de musculation et une salle musique dans les anciens locaux de la DDE, que la Commune a achetés. Nous avons aussi fait des aménagements au parking qui se situe derrière l'hôpital d'Ax. Et nous avons procédé au terrassement, construit les murs de pierre et le caniveau du nouveau terrain multisports, qui est maintenant prêt à accueillir le bitume. Ce sont les plus gros travaux que nous avons faits sur cette période.

Par ailleurs, nous avons aussi réhabilité le bassin de la Basse : on a refait le sol, posé des pavés autour et remis en eau. Nous avons rehaussé le mur du parking du Coulobrou et la murette du ruisseau le Sorgeat qui le traverse. A Petches nous nous sommes occupés de rejoindre les murs de soutien du parking et y avons aussi repeint un des deux gîtes. Nous avons également repeint les vestiaires du gymnase d'Ax. A Bonascre, nous avons fait de la maçonnerie, entretenu le plateau, désherbé, planté des fleurs et nous avons aussi procédé à l'assainissement de la fosse septique du plateau du Saquet. Sans parler, bien sûr des tâches courantes concernant le mobilier urbain par exemple (nouveaux panneaux etc...) mais je ne vais pas entrer dans les détails...

Et pour les temps qui arrivent, y a-t-il des projets pour vous et vos équipes ?

D.L : Oui, bien sûr, nous allons faire des douches et des WC au gymnase d'ici le mois de Février. Nous allons aussi poser des cloisons dans les locaux de la DDE pour créer un espace qui sera dédié à accueillir les visites médicales de la médecine du travail. Nous rénovons également les dépendances de l'église.



M. LAFAILLE et M. CHAMOUSSIN au terrain multisports

[CHÂTEAU EN CHANTIER]



Une campagne supplémentaire pour de nouvelles questions

Pour un été de plus, le site fortifié de Castel Mau a été l'objet des fouilles archéologiques grâce à une autorisation délivrée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées. Nous avons donc décidé d'attaquer à l'emplacement de la tour, afin de découvrir une nouvelle partie du plan du site. Cette tour était connue par des écrits du XIXe siècle, qui la décrivaient comme une tour ronde, accrochée à une partie du rempart, c'était donc un élément à vérifier.

La campagne de fouilles a eu lieu du 12 juillet au 10 août, l'équipe d'une dizaine de personnes, était composée d'étudiants et de professionnels. Plusieurs recherches étaient en jeu, et cette année les résultats devaient être au rendez-vous pour justifier une demande de fouille programmée pour 2009. Nous avons donc tourné nos efforts vers le dégagement de la tour.

Quelques beaux résultats

Cette dernière s'est avérée être carrée et non ronde, posée au sommet du pic nord de la roque. Elle surplombe la ville, derrière la Vierge, surveillant ainsi tous les passages routiers mais également les quartiers urbains, pris dans les remparts, répondant ainsi au château enserré dans l'enclos du presbytère actuel.

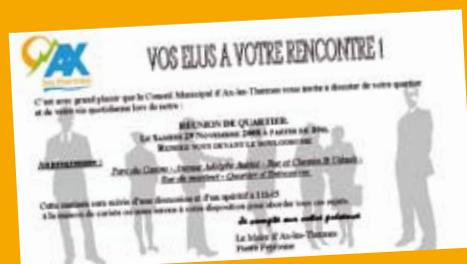
La tour de Castel Mau a livré beaucoup d'informations, tant sur son

mode de construction que sur la vie quotidienne des soldats qui l'occupaient. Le site fortifié était donc bien une garnison de soldats du comte de Foix. Cette tour carrée, massive avec des murs épais de 1,30m et longs de 6,80m, est construite en galets de rivière d'assez grande taille liés au mortier, dont la qualité exceptionnelle de la chaux traduit une certaine aisance financière. Les murs mis au jour sont en fait la base d'une tour qui devait s'élever au minimum à 10m de hauteur. Le nombre élevé de clous de charpente et de plancher trouvés en fouille, témoigne d'au moins deux niveaux d'habitation, associés au rez-de-chaussée. Il s'agit donc d'un édifice fonctionnel mais également symbolique. Le comte a souhaité asseoir son autorité veillant sur la population.

Les soldats qui occupaient la tour n'étaient pas de simples militaires, mais très certainement les responsables de la garnison. Les objets trouvés traduisent une relative aisance financière : boucles en bronze, couteau au manche travaillé, monnaies. Mais ce sont aussi des petites pièces de l'armement militaire tels des rivets, des pointes de lacets, des fers de traits (pointes de flèches), ainsi que des outils de taille de pierre (pic et hache). Ce qui fait la particularité de ce site est certainement la présence en grande quantité de dés à jouer, on en dénombre 22 pour 16m²,

A votre rencontre

Ça y est le coup d'envoi est donné !! La première réunion de quartier du conseil municipal s'est déroulée sur le quartier d'entresserre et ses proches alentours le samedi 29 novembre 2008.



Cette visite nous a permis de discuter avec les riverains de leur préoccupations, des travaux (terrain multisports, goudronnage, réfection des trottoirs etc...) et principalement du projet d'urbanisation d'entresserres (cf page urbanisme et grands travaux). Cette rencontre s'est conclue par un verre de l'amitié offert à la maison du curiste.

La municipalité souhaitant associer le plus grand nombre d'entre vous à l'action municipale ; cette rencontre est la première d'une longue série puisque tous les quartiers, hameaux et écarts seront concernés dans un futur proche.



Des moments de concertation ont déjà eu lieu (Portes ouvertes, conseil d'orientation de l'animation, réunion pour les travaux du parc d'Espagne, réunion pour le réaménagement du FPI, etc ...) et ont montré le fort intérêt des Axéens à discuter et à débattre des projets avec leurs élus.

Nous vous remercions tous pour votre participation active : A très bientôt dans vos rues !!

■ ■ ■ c'est une concentration unique et actuellement jamais observée. Ces dés associés à d'autres objets liés au loisir, tels une guimbarde, des jetons de jeux de plateau, laissent présumer du temps libre que ces soldats pouvaient avoir en temps de paix !

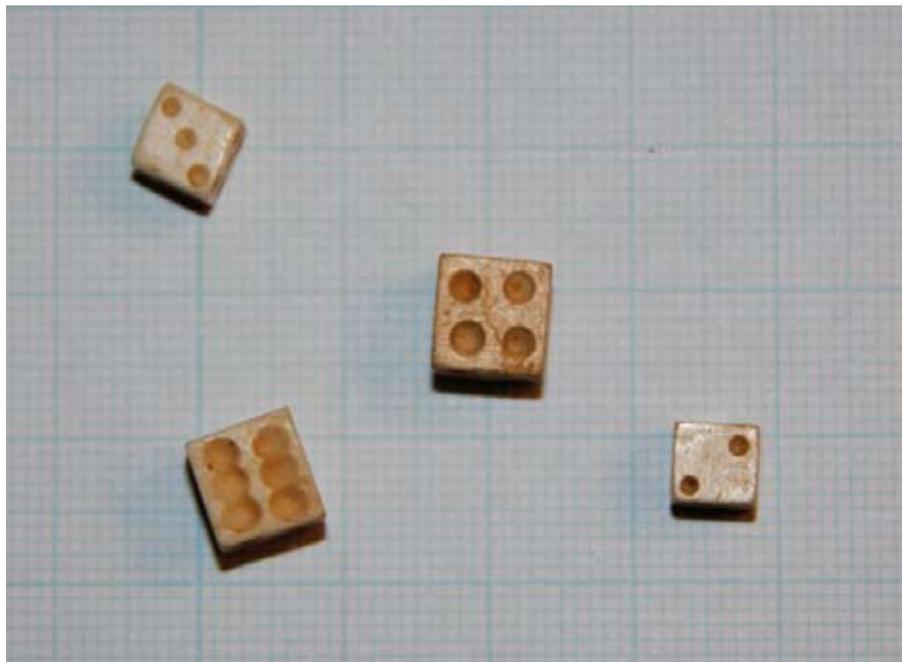
Enfin, un débroussaillage du site a été mené afin de dégager un maximum de terrain et de murs, pour relever et compléter le plan intégral du site mais également préparer la campagne de fouilles 2009. Un travail important de relevés topographiques a été fait, afin de présenter le plan le plus précis possible qui sera complété au fur et à mesure des futurs chantiers.

Un bilan positif

2008 a donc été une année très positive qui a apporté de nouveaux éléments à l'histoire de la ville d'Ax : une garnison comtale dans un site fortifié surplombant la ville et surveillant les vallées. Durant les fouilles, pour tenir informés les Axéens et leurs hôtes, des visites ont été organisées avec l'Office de Tourisme. Devant la qualité des fouilles, cette expérience sera reconduite en 2009. Et en attendant, pour ceux qui n'ont pas pu venir, une série de conférences publiques sera proposée dans l'année avec Ax Animation.

Petit rappel législatif !

Une ombre au tableau est à souligner : début septembre nous avons constaté une dégradation du site par



des personnes sûrement munies de détecteurs de métaux. Les trous réalisés lors de cette visite clandestine ont abîmé les couches archéologiques de superficie, sur environ 1/3 du site. Il faut savoir que la recherche d'objets avec cette méthode n'est absolument pas scientifique. En effet, l'objet est sorti de son contexte archéologique et les informations historiques, qui auraient pu être enregistrées, sont définitivement perdues. L'objet devient inutile et sans valeur.

Deux plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie et le dossier amené devant les autorités compétentes de l'Etat. Nous rappelons que cette attitude est proscrite par la

loi (Code du Patrimoine 2004, art. L 531) et passible d'une forte amende (jusqu'à 100 000 euros) associée à une condamnation pénale (10 à 15 ans de prison), de plus une autorisation de l'Etat est nécessaire pour l'utilisation des détecteurs de métaux. Il s'agit de destruction de biens culturels et de sites archéologiques.

Les traces archéologiques sont uniques et fragiles, elles sont les témoins de notre passé et nous instruisent sur la vie de nos ancêtres. Soyons civiques, soyons tous des protecteurs du Patrimoine.

Tri : pile, huile alimentaire et vêtement

DU NOUVEAU DANS LE TRI SELECTIF

Bientôt, vous trouverez dans les endroits stratégiques de la ville (cinéma, écoles, station de ski, hôpital, office de tourisme,) des bacs pour vous débarrasser des piles électriques et autres petites batteries usagées.

Des containers bleus afin de récupérer vêtements, sacs, chaussures, jouets, linges de maison dont vous n'avez plus l'utilité seront à votre disposition dans les espaces poubelles (FP1) et derrière Ax animation.

Les huiles de fritures alimentaires (restaurants et particuliers) pourront être recueillies dans des bidons collecteurs spécifiques à cet

usage, au nombre de deux : un pour la ville (FP1) et un pour bonascre.

Leur lieux d'implantation restent à définir et vous seront indiqués ultérieurement.





NOUVEAU CENTRE THERMOLUDIQUE DU COULOUBRET

Le nouveau centre thermoludique du Couloubret ouvrira ses portes courant Janvier 2009. Il se situe sur l'esplanade du Couloubret, à côté du Casino.

Un centre thermoludique est un établissement de bien-être qui permet à tous, dans un but de loisir et de détente, de se baigner dans l'eau thermale naturelle, en toute saison.

A Ax Les Thermes, les gens pourront ainsi profiter des eaux thermales pour se détendre, par exemple après une journée de ski en hiver, ou après une journée de randonnée l'été, dans un cadre très agréable.

Le centre thermoludique du Couloubret dispose de 3 niveaux et d'une organisation circulaire de l'espace :

L'entrée se situe du côté de l'esplanade du Couloubret, au rez-de-chaussée.

A partir du hall d'entrée, l'accueil est sur la droite.

Dans la prolongation de l'accueil, se trouvent :

le bassin et la pataugeoire pour les enfants.

le Caldarium : bain d'eau chaude à 32-35 °c (capacité de 8 baigneurs),



le Vaporarium : espace où il s'agit d'inhaler des vapeurs d'eau chaude (capacité de 10 personnes).

En sortant du Vaporarium, deux possibilités : aller se mettre sous l'eau froide du Frigidarium : bain froid (capacité de 4 baigneurs) ou sous une douche d'eau froide.



douches



frigidarium

A partir du hall d'entrée, sur la gauche, se situent successivement :

l'espace beauté, les vestiaires, les sanitaires et les douches, l'accès aux bassins.

Entretien avec M. MAYODON, Conseiller Municipal délégué, Responsable du projet et de la réalisation de ce nouveau centre thermoludique

M. Mayodon, quel a été votre rôle concernant la réalisation de ce nouveau centre thermoludique ?

A.M : Ma mission était d'assurer la surveillance du projet pour la mairie avec le Bureau d'études et les entreprises intervenantes. Nous avons travaillé avec un architecte de Narbonne, M. Rayssac et un architecte d'opération de Pamiers, M. Lasserre. Dans les faits il a fallu être très présent pour aider à la coordination des intervenants du chantier.

Comment s'est déroulée la réalisation de ce nouveau centre thermoludique ?

A.M : Le déroulement des travaux n'a pas été sans souci, ce qui n'est pas étonnant, vue l'ampleur du projet ! Le principal problème a eu trait au ruisseau Sorgeat, qui passe sous le centre : il a fallu redimensionner son passage parce qu'il se rétrécissait sous la structure, ce qui pouvait engendrer de gros inconvénients par la suite. Cela a pris du temps et causé du retard.

Mis à part cela, globalement, tout s'est bien passé et nous sommes contents du résultat : le centre thermoludique d'Ax Les Thermes est très réussi !

Au centre : le Grand bassin



Grand bassin en travaux

Le grand bassin dispose de 4 alcôves, dont chacune à sa particularité:
Une alcôve « pluie tropicale »,
Une alcôve jacuzzi,
Une alcôve jets bouillonnants,
Une alcôve geysers.



Alcôves du grand bassin

Le Natatio bas extérieur est accessible à la nage par le grand bassin, ou par un escalier. Il s'agit d'y nager à contre-courant Il est bordé par des gradins sur lesquels on peut se reposer.

2 ascenseurs permettent de se rendre au 1er étage, où se situent :

le bain irlandais-romain : un bassin d'eau calme avec jets bouillonnants au niveau des banquettes qui l'entourent,



le sauna : bain de chaleur sec,



l'espace Cartaginois : hammam (bain de vapeur humide),



des salles de soins spécifiques (massages par exemple).

Le Natatio haut extérieur dispose de banquettes bouillonnantes et de geyser. Il est bordé du solarium (grand terrasse extérieure).



Le sous-sol est « l'usine » du centre thermoludique : des centaines de mètres de conduites et de tuyaux y sont logés pour faire fonctionner la structure.

Une grande partie de la surface des murs et du plafond est en verre afin de garantir une luminosité la plus naturelle possible et le plafond est en forme de dôme, revêtu de cuivre.



Précisions sur le fonctionnement de ce nouveau Centre thermoludique, qui ouvrira ses portes en Janvier 2009 :

Entretien avec M. Mossière, Directeur d'Eurothermes, futur gestionnaire du Centre :

M. Mossière, pouvez-vous nous expliquer comment va fonctionner le Centre Thermoludique du Couloubret ?

Cet établissement sera ouvert toute l'année avec un arrêt technique par an. Nous aménagerons les plages d'ouverture en fonction de la fréquentation touristique d'Ax Les Thermes, selon les saisons. En haute saison, nous prévoyons des ouvertures tardives, voir nocturnes (jusqu'à 22 heures) par exemple.

Il sera possible, pour quiconque le désirant, de profiter d'un accès aux bassins d'une durée de 2 heures, moyennant l'achat d'une carte à l'entrée. Une gamme de tarifs adaptés à la situation de chacun et des formules d'abonnement seront proposées afin de satisfaire le plus grand nombre.

Le Centre pourra accueillir jusqu'à 200 personnes en même temps, soit 1000 personnes par jour.

Une douzaine de postes sont créés pour exploiter l'établissement et garantir un accueil de qualité : 2 techniciens de maintenance en assureront le fonctionnement complexe, 2 voir 3 hôtesse d'accueil s'occuperont de recevoir et de guider le public, 3 ou 4 maître-nageurs surveilleront les baigneurs dans les bassins, 3 personnes seront en charge de l'entretien de la structure et 1 responsable du Centre veillera à sa bonne marche. Enfin, 4 personnes interviendront ponctuellement sur les soins esthétiques, en fonction de la demande.

Vous gérez déjà les centres thermaux d'Ax Les Thermes à vocation médicale. Que pensez-vous de ce nouveau concept de bains thermoludiques ?

Je trouve qu'il correspond tout à fait à l'air du temps et aux attentes des gens, qu'il s'agisse des habitants de nos vallées ou de la clientèle touristique qui fréquente notre région.

Le Centre Thermoludique du Couloubret est une très belle réalisation qui va séduire nos clients tant il constitue un bon complément à toutes les activités que nous leur proposons. Après une journée de ski ou de randonnée, rien de tel que se détendre à la fois en profitant des volumes très agréables à l'intérieur, et en admirant la vue sur les montagnes depuis l'extérieur. Le skieur pourra regarder là où il a glissé quelques heures avant, et le randonneur contempera les paysages où il aura marché durant sa journée, et ce en se délassant dans une eau à 36 degrés ! Les bassins extérieurs et le solarium permettront de profiter une seconde fois de l'environnement axéen.

Chacun pourra venir au Centre pour s'y baigner, tout simplement, mais aussi pour agréments sa baignade de soins esthétiques et relaxants.

Nous espérons bien redonner vie à ces thermes pour qu'ils retrouvent la même fréquentation qu'au temps de Rome !

Le régina

L'hôtel Régina s'est effondré, ce qui nous a conduits à prendre un arrêté de péril immédiat et de fermer la rue du Moulins, afin de garantir la sécurité des axéens. En ce qui concerne le devenir de ce bâtiment, nous avons dû adopter 2 dispositions.

Le tribunal administratif a ordonné une expertise imposant la prise de mesures conservatoires du bâtiment et des immeubles voisins. Des travaux « d'office » ont ainsi commencé récemment pour une durée d'un mois environ. Il s'agit avant tout de mesures qui sécurisent le périmètre.

Nous avons fait appel au cabinet URBANIS pour qu'il établisse un diagnostic de cette bâtisse et qu'il participe ensuite à la préparation d'une déclaration d'utilité publique (DUP). Ceci permettrait à la collectivité d'intervenir pour rendre possible la réalisation d'un projet immobilier.

Cette prise de dispositions s'inscrit dans le cadre de la politique du Conseil Municipal qui souhaite, comme il l'a toujours annoncé, réhabiliter les « friches urbaines » de la commune d'Ax Les Thermes. Deux études sont par ailleurs lancées dans cette optique.

[LA COSTE ET LE PLANA]

La commune a lancé la réflexion sur le plan local d'urbanisme qui succédera à l'ancien Plan d'occupation des sols (POS).

Celui-ci permettra de définir les règles d'utilisation des terrains qui sont une denrée rare.

Dans le même esprit, la municipalité a imposé aux opérations déjà lancées, comme Le Coste Plana, d'avoir une conception d'ensemble prévoyant la création d'un véritable hameaux moins

consommateurs d'espace avec des maisons mitoyennes et très proches.

Le Parti d'aménagement avec l'accès par la route de l'Aude est respectueux de l'environnement.

Le Pos qui est encore en vigueur jusqu'à l'adoption du PLU a été modifié pour permettre cette opération.

Le hameau sera composé de 20 maisons dont 10 d'une superficie habitable de 80 à 85 m.



[ENTRESSERRE : NOTRE PROJET DE ZAC]

Le conseil municipal a débattu des différentes hypothèses d'urbanisation nouvelle sur le territoire communal car durant la campagne nous nous étions engagés à trouver de nouveaux terrains pour la création de logements et permettre ainsi à ceux qui travaillent à Ax de pouvoir y résider.

Cette réflexion nous permet d'ores et déjà de nous prononcer sur le choix de la future zone d'urbanisation à mettre en œuvre. Notre décision est de lancer un projet de zone d'aménagement concerté sur Entresserre.

Plusieurs raisons motivent ce choix.

Ces terrains sont à proximité immédiate de la ville. Les quartiers de la

RN 20 et de Saint Udault seront complétés par la nouvelle zone habitée au moment où l'esplanade du Coulobret redeviendra le deuxième centre d'Ax, enfin dévié.

La commune a acquis des terrains dans cette zone tout au long des derniers mandats. Elle est propriétaire du terrain de Treimoles sur lequel elle peut démarrer une première opération sans tarder (elle-ci préfigurera la future opération, qui, de plus grande envergure, demandera des études supplémentaires).

Les coûts d'aménagement et d'urbanisation de Treimoles semblent relativement mesurés et auront peu d'impact sur le prix des terrains. Nous comptons donc y réaliser une opération

pilote en terme d'urbanisme et de développement durable.

Ces espaces sont classés pour la majorité en zone blanche du PPR c'est-à-dire sans risques naturels.

Le choix alternatif était l'urbanisation de la zone entre le Bosquet et la Calmeraie. De l'avis général, ce site présentait les inconvénients d'être situé loin du centre et d'avoir la majorité de sa surface en zone bleue du Plan des Risques Naturels (ce qui limite l'utilisation des sols).

Nous sommes décidés à l'automne et engageons une étude de ce projet sans tarder.

[TRAVAUX RÉALISÉS] ÉTÉ-AUTOMNE 2008 STATION DE SKI

Neige de culture

Équipement de 20 canons sur la piste bleue de Fonfrède et de 4 canons sur le plateau de Bonascre.

Travaux des pistes

Piste bleue du Savis : Dans sa partie supérieure : Elargissement - reprofilage, drainage, minage, engazonnement

Piste noire de la Tute : Dans sa partie supérieure : Débroussaillage et dépierrage environ 2ha.

Piste rouge des tremplins : Ouverture de la liaison piste tête au tremplin

Aménagement de la liaison de la télécabine au télésiège tête, reprofilage de certains tronçons.

Aménagements et préformage du snow Park

Piste verte de la griolle : pose d'aqueducs ; empierrement du fossé - réfection de la piste

Piste verte des 3 jasses : Mise en sécurité : purge et consolidation de rochers (au niveau de l'ancien téléphérique)

Amélioration de la piste d'envol des parapentes en haut de la piste tute (versant vallée de Savignac)

Création et pose de barrières à neige - 200 m-

Plateau de Bonascre : pose de barrière pour ceinturer le plateau pour éviter le piétinement du manteau neigeux. Déplacement de la zone luge.

Remontées Mécaniques

Télécabine Bonascre - le Saquet : Grande visite partielle - pincés - cabines

Télésiège de l'Ours : Grande visite partielle - Pylones

Télésiège Casse et Orry : Réhausse de la piste, montée afin de permettre l'ouverture avec un enneigement faible

Révision et mise en conformité de tous les appareils.

Forage des Campels

Suite à l'étude de recherche en eau pour augmenter les ressources, le résultat s'est avéré concluant (environ 100m) mais insuffisant quand à sa quantité escomptée (5 litre/seconde) pour exploiter ce forage.

Toutefois cette ressource (environ 3m³/h) suite à une analyse pourrait être exploitée en eau potable en vue de création d'un restaurant d'altitude.



Une nouvelle campagne de communication pour la station de ski campagne 2008/2009 by Byron Kelleher

Le marché toulousain est celui sur lequel les deux derniers hivers ont fait perdre des parts de marché au ski pyrénéens, Il fallait donc les séduire à nouveaux.

Depuis quelques années, Ax associe son image à l'univers de la mode par le biais de l'agence DDB Travel & Tourism.

Ce sont donc des Top Models qui accompagnent chaque nouvelle saison avec la signature :

« Ax, le blanc tendance ». Sur ce principe, deux égéries ont déjà été mises en scène.

2008/2009, un nouveau visage

Pour étonner encore une fois, Ax s'est choisi un ambassadeur pour le moins inattendu : Byron Kelleher

Une icône masculine, un toulousain d'adoption (demi de mêlée du Stade Toulousain) de notoriété internationale, un sportif qui porte des valeurs fortes, un personnage au cœur de l'actualité (élu meilleur joueur de l'année du Top14) et qui soigne son image.

L'emblématique figure de la célèbre équipe des « All Blacks » devient le nouveau visage de la station. Son tatouage est détourné et symbo-

liquement marqué en blanc, signe fort d'une appartenance à la tendance AX !



[ENTRETIEN AVEC CÉCILE]

LA NOUVELLE PRÉSIDENTE DE L'OFFICE DU TOURISME

Elue depuis 2001 à la mairie d'Ax, Cécile COSTESSEQUE est, dans le mandat actuel, conseillère déléguée au développement durable, vice présidente d'Ax Animation et déléguée à la Communauté de Communes des Vallées d'Ax.



Cécile Costessèque en compagnie de Pierre Bertrand, Directeur de l'office du tourisme.

Quelles orientations pour l'Office de Tourisme dans les prochaines années ?

Le contexte est différent aujourd'hui de ce qu'il n'était il y a 10 ans lorsque Pierre Peyronne a pris la présidence de l'Office de Tourisme (OT). Depuis, des investissements considérables ont été réalisés sur la Commune, l'OT s'est modernisé et s'est professionnalisé et a alors pu participer au développement de la vallée. Aujourd'hui, donc, beaucoup de travail a été accompli. Néanmoins, de nouveaux défis doivent être relevés et il semble que nous nous trouvions à un tournant en matière touristique,

lié notamment à un contexte national peu favorable (changements de comportement des touristes, tourisme de montagne en baisse, pouvoir d'achat en berne ...).

3 axes de développement touristique mobilisent d'ores et déjà notre attention : la problématique du développement du territoire Nord, la refonte de notre site internet et le maintien d'une communication axée sur la nature.

1er point : la problématique du développement du canton du Nord.

Selon une étude commandée par la Communauté de Communes des Val-

lées d'Ax (CCVA) et dont les conclusions viennent d'être présentées, des propositions sont envisagées pour un développement spécifique de ce territoire.

Cette question est actuellement en débat au sein de la CCVA : une fois que les élus auront défini la politique qu'ils souhaitent mener en matière de tourisme pour ce canton, l'OT participera activement à la mise en œuvre des projets.

La première action de l'OT dans ce cadre sera de demander à la CCVA de réaménager le point infos des Cabannes qui souffre aujourd'hui d'un retard par rapport aux autres points infos de la vallée (situés à Ax Les Thermes et à Luzenac).

2ème point : la refonte du site Internet.

Il s'agit d'un projet déjà bien avancé dont il a été question aux réunions de Bureau et de CA qui se sont tenues dernièrement.

Ce site sera un site portail qui offrira des services et un espace dédié aux adhérents de l'OT.

3ème point : une communication axée sur la nature.

Notre territoire ne pourra rester attractif que s'il est durable. L'OT devra à mon sens prendre toute sa place dans cette dimension. C'est ce qu'il fait déjà en axant sa communication sur un tourisme tourné vers la nature. Je souhaite que cela se poursuive.

comment envisagez-vous votre rôle au sein de l'OT ?

Aujourd'hui, la structure fonctionne bien, et s'est fortement professionnalisée.

Je compte donc m'appuyer sur les membres du Bureau. Les dernières réunions que j'ai animées ont montré le dynamisme de ces professionnels et leur connaissance des problèmes liés au développement du tourisme.

Je compte également m'appuyer sur l'équipe de techniciens de l'office,

une équipe compétente et organisée. En tant que déléguée à la CCVA, je pense qu'il est important de jouer le rôle de relais entre les professionnels du tourisme et les élus des vallées d'Ax, et vice versa : informer ces professionnels des décisions prises par la CCVA en matière de développement économique et touristique me paraît indispensable.

quels changements pour le fonctionnement de cette structure ?

S'agissant du fonctionnement mis en place avec les membres du CA, plusieurs commissions ont été créées autour de 4 thématiques :

- communication
- cotisations
- hébergement
- commercialisation.

Chacun des ces thèmes correspond à une problématique plus ou moins récurrente : c'est le cas pour l'hébergement et la communication qui faisaient déjà l'objet de commissions par le passé.

D'autres concernent des problèmes plus ponctuels, telle que la commission cotisation, qui devra travailler sur des modalités de calcul rationalisées et plus transparentes.

La commission commercialisation, quant à elle, a été conçue lors de l'une de nos réunions de Bureau et va réfléchir à des pistes pour améliorer la commercialisation de notre territoire vers l'extérieur, dans un contexte de concurrence accrue de l'offre touristique.

Concrètement, chaque commission sera constituée de 2 référents : un membre élu et un technicien de l'OT.

quel bilan peut-on tirer de la fréquentation touristique pour la saison passée ?

L'observatoire du tourisme s'est doté d'une nouvelle formule, basée sur de nouveaux questionnaires, plus brefs et mieux adaptés aux professionnels interrogés et sur des bilans mensuels plus synthétiques.

Les bilans saisonniers s'appuient à la fois sur les chiffres ainsi avancés mais également sur ceux qu'émet l'agence Comète.

On ne revient pas sur la saison hiver 2008 encore médiocre au niveau enneigement mais qui se tient en terme de vente de forfaits ski et une fréquentation touristique en baisse par rapport à l'année précédente.

En ce qui concerne l'été dernier, quelles tendances fortes et l'émergence de deux phénomènes totalement contradictoires :

- le constat d'un pouvoir d'achat en berne associé à la météo n'encourageant pas aux séjours et aux réservations, avec une augmentation des séjours de dernière minute et des touristes indécis, sans programme défini (et donc parfois sans réservation d'hébergement).

- l'apparition de séjours de plus en plus longs dans des hébergements de qualité très soignée, avec des clients en recherche d'activités variées et originales, dépensiers pour de la qualité dans tous les secteurs : activités, produits du terroir, restauration, achats divers...

On note aussi une très légère augmentation de la clientèle étrangère en été (+ 0.55% en 4 ans), les Espagnols passent devant les Britanniques !

Un bilan estival contrasté donc, selon les prestataires, mais meilleur en général que 2007.

Les dépenses sont certes contrôlées mais on peut retenir que la qualité déclenche l'achat (ex : dégustation des produits du terroir).

Commission Tourisme

Le Vendredi 9 Janvier 2009 à 20h30 aura lieu à la salle des conférences de la mairie, une réunion de la commission tourisme avec tous les partenaires et les Axéens et Axéennes qui désirent participer au développement de la commune.

Cette commission devra travailler sur les enjeux du commerce axéen.

Quels sont nos potentiels de clientèles, de nos hébergements touristiques ?

Quelle promotion, communication et commercialisation devons-nous tenir ?

Et bien d'autres questions...

Toutes vos suggestions sont les bienvenues et seront étudiées lors de cette commission.

Commerces et artisans

Le conseil municipal souhaite la bienvenue à la nouvelle équipe de l'association des commerçants axéens. C'est lors de l'assemblée générale (septembre 2008), que ce nouveau bureau a vu le jour ; il est composé de :

Président : L.BOCQUET (boutique de la ferme)

Secrétaire : B.CHARLES (alti concept)

Sec. Adjoint : S.FALCO (secret de clara)

Trésorière : P.PIBOULEAU (pauline coiffure)

Très.adjoint : S.AVON (café fruithé).

Au revoir : Par ailleurs le conseil municipal et l'association des commerçants et artisans axéens tiennent à remercier Mr & Mme COUJOU « le paradis des enfants » ainsi que Mme SUDREAU pour leurs dévouements pour le commerce axéen en leur souhaitant une bonne retraite...

[ASSOCIATION CHAT LIBRE DU CANTON D'AX]

Une nouvelle association d'intérêt axéen !!

Il suffit de se promener dans nos rues pour comprendre que cette association est d'intérêt axéen !!.



Créée depuis le 01 octobre 2008, cette association a pour objectifs : La stérilisation et le tatouage des chats errants, le suivi sanitaire et alimentaire et la lutte contre la maltraitance et l'abandon. C'est au cours de l'assemblée générale du 21 octobre 2008, que M. Pierre Obiols est élu président de l'association, avec pour membre du bureau Mme Pierrette Doussier (Vice Présidente) Mme Françoise Moulia (Trésorière) M. Gérard Balista (Secrétaire) M. Raymond Fauvet et Mmes Yvette Duris et Anne Marie Anglade (membres fondateurs). Le

siège social de l'association est fixé à 28 rue François Mansard 09110 Ax-les-Thermes.

La municipalité s'est déjà engagée à leurs côtés, 2 cages ont été achetées et une subvention leur sera accordée dès le vote du budget primitif 2009. Pour tous ceux qui souhaitent contribuer à l'association, la cotisation est fixée à 10€. N'hésitez pas à contacter les membres du bureau.

[L'ANIMATION UN BILAN ESTIVAL, LA PROGRAMMATION]

Cet été a été riche en animations diverses et variées : animations festives (fête de la saint-jean, fête de pêches, 14 juillet, fêtes européennes) culturelles (mercredis de la rue, spectacles de grands chemins en vallées d'ax) et sportives (1er festival de l'image des sports aventure, course des 3 villages). Et n'oublions pas le cinéma, qui cette année a accueilli + de 10 900 spectateurs.

Point final de la saison : le festival des saveurs s'est déroulé du 14 au 16 septembre

Pour Noël, l'association « Festival des Saveurs » vous invite à participer "Au Noël des Saveurs chez les restaurateurs"

Du 20 au 28 décembre, partez à la découverte du patrimoine agricole de nos vallées au travers des créations gastronomiques de nos restaurateurs.



Au marché de Noël

Du 27 au 28 décembre de 10h à 20h Terrasse du casino.

Toutes les infos sur :
www.festivalsaveurs.com

Pour les enfants,



Jeux du cinéma les 2 vendredis des vacances scolaires et un spectacle pour enfants dès 3 ans – An Bosca, spectacle poétique, humoristique et musical mêlant contes, chansons, théâtre d'objet, musique et danse irlandaise + d'infos sur www.ax-animation.com

De nombreuses animations vous seront également proposées sur le plateau de Bonascre : soirées magie, soirées dansante, lotos, feux de neige + d'infos sur www.ax-ski.com

De l'oxygène pour les oreilles 2009 s'installera à Ax Du 3 au 21 février 09 avec en ouverture de festival Kézia Jones, au gymnase le mardi 3 février.

Cette année, nous vous proposons 15 jours de concerts non stop, à la salle café musique, tous les soirs des vacances scolaires – Il y en aura pour tous les goûts !



Nous vous proposerons également des animations et des initiations réalisées et encadrées par les skateurs et les snow-boarder de la Team pro "Skatasse" à Bonascre et à Ax.

Soirée des bénévoles

Le vendredi 21 Novembre, à l'initiative du Maire une soirée a été organisée afin de rendre hommage à tous les bénévoles du tissu associatif axéen.

Un apéritif dinatoire, concocté par l'équipe du Festival des Saveurs et sa présidente Dina Diaz, a été servi dans la salle de musique.

Le maire a tenu à remercier toutes les personnes qui s'investissent dans le tissu associatif, et qui permettent à Ax-les-Thermes d'avoir une vie associative culturelle, sportive et festive riche et diversifiée. Cette

soirée fut l'occasion de partager un grand moment de « convivialité axéenne », et tout les participants sont unanimes pour dire : à l'année prochaine !!

Jumelage avec Poppi

Après la signature du serment du jumelage qui s'est déroulé à Ax le 15 août (voir article ax'actualité n°1), une délégation d'axéens (composées d'élus, de 23 enfants et adolescents, du groupe du comité de jumelage et de quelques accompagnateurs) se sont ren-

due à Poppi en Toscane (Italie) pour reformuler le serment de jumelage, où un accueil très chaleureux nous a été réservé.

A cette occasion, des mini-olympiades ont été organisées par la ville de Poppi où nos jeunes ont dignement défendu les couleurs de notre ville.

Le voyage en Autocar et ce séjour se sont très bien déroulés. Merci aux enfants pour leurs comportements irréprochables et nous espérons qu'ils garderont un très bon souvenir de ce voyage et de ses échanges.

[BRÈVES]

les restos du coeur s'installent

Notre ville pourvue en dons généreux de la nature: les eaux thermales, la neige sur nos montagnes fait une place pour aider les plus défavorisés à passer un hiver meilleur

Maison du Curiste - Rue du Martinet
Chaque mardi de 14h à 16h30
Merci à tous les bénévoles

Recensement de la population

Le dernier recensement de la population a été effectué en 2004. Selon les termes de la loi du 27/2/02, les enquêtes de recensement auront lieu désormais tous les cinq ans.

Ax-les-Thermes fait partie des communes dont le recensement aura lieu du **15 janvier au 14 février 2009**

A partir du 15 janvier 2009, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants :

Une feuille de logement

Un bulletin individuel pour chaque personne vivant actuellement dans le logement recensé

Une notice d'information

L'agent peut vous aider à compléter les questionnaires ou les récupérer lorsque ceux-ci seront remplis.

Votre réponse est importante, pour que les résultats du recensement soient de qualité. Participer au recensement est un acte civique, c'est également une obligation.

Vos réponses sont absolument confidentielles et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Ces questionnaires concernent également les résidences secondaires ou vacantes, si vous êtes absents ou si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires contactez votre Mairie : 05 61.64 20 21

Information plan rail SNCF

Plan rail Midi Pyrénées 2008-2013
Impulsé par le conseil régional de Midi Pyrénées un partenariat a été établi avec RFF (réseau ferré de France) et la SNCF. Ce plan vise à rénover 500Km de voies ferrées vétustes desservant la région pour améliorer et pérenniser le trafic. Ceci représente un investissement de 820 millions d'euros pris en charge par différents partenaires : L'Etat, la Région le RRF et l'Europe. En ce qui nous concerne, les travaux débuteront le 15 mars jusqu'au 15 juin 2009.

Aucun train ne circulera ; un service de cars sera à la disposition des voyageurs aux mêmes heures que les trains.

Pour plus de renseignements, s'adresser à la gare SNCF d'Ax.



Etat civil

Naissances

- BALICCO Manon, Laurie
25 novembre 2008
- BLANC -- ARAUJO Paolo, Joao, Christian
14 décembre 2008

Mariages

- MELKA Nathalie Carole Edwige Brigitte
et ALCARAS Laurent Jean Manuel
21 octobre 2008
- RASIDAMANANA Tatiana Valérie
et PÉRETTI Serge, Etienne, Edmond
06 décembre 2008

Décès

- DENJEAN Marthe, Marie
veuve LASSERRE
16 août 2008
- LAUDINET Claude, Julien
28 août 2008
- MOQUET Jeanne, Andrée, Louise
03 septembre 2008
- ROQUES Simonne, Marie-Louise
veuve FERRIES
08 septembre 2008
- CRISTINI Marguerite, Raymonde
veuve AYERBE
15 septembre 2008
- BLAZY Marie, Louise
veuve PARAT
19 septembre 2008
- CALOT Anne Marie
épouse BOUCHER
29 septembre 2008
- LOPEZ Benjamin
18 octobre 2008
- MOULIS Emilienne, Marguerite
veuve LAURENT
17 novembre 2008
- ARTIGUES Marcel Pierre
24 novembre 2008

De nouveaux services à la population sur la commune

Deux nouvelles permanences d'accueil dans les locaux du PJJ la Résidence « Ancienne Mairie » :

L'Association Ariégeoise pour Personne en Recherche d'Emploi organise une permanence sur rendez-vous tous

les premiers mardi de chaque mois de 9h à 12h30.

L' « A.A.P.R.E » est une association intermédiaire, agréée « Services aux Personnes » qui a pour but :

- L'aide et l'accompagnement de personnes dépourvues d'emploi ou éprouvant des difficultés d'insertion.
- La mise à disposition de personnel à titre onéreux pour des missions ponctuelles auprès de particuliers, associations, collectivités, entreprises, commerçant et artisans.

Pour prendre rendez-vous contacter Mlle BOUTINES au 05 34 09 85 45



La Mission Locale de l'Ariège met en place dans le cadre d'une convention de fonctionnement signée avec la Communauté de Commune des Vallées d'Ax une permanence sur rendez-vous.

Cette association s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus qui ne sont ni scolarisés, ni titulaires d'un emploi permanent, et en priorité aux jeunes en grande difficulté en vue de leur insertion sociale et professionnelle dans le cadre d'un accompagnement global.

Pour prendre rendez-vous, contacter Mme Monique LIEURES au : 05 34 09 32 09.

Pour la pratique du ski de nos jeunes

Vivre dans nos montagnes, au cœur des stations de ski est un fabuleux privilège. Encore faut-il pouvoir pratiquer toutes ces activités de glisse.

C'est pour cette raison que le centre d'action sociale (ccas) d'Ax-les-Thermes apporte depuis 3 ans une participation financière pour l'inscription des jeunes Axéens :

- Aux « mercredis à la neige » organisés par le ski club, le snow club, le ski de fond club.
- Pour les compétiteurs.

Pour ces sorties, le matériel des écoles est mis à disposition gratuitement pour le ski alpin, l'équipement de ski de fond sera prêté par les stations de Beille et du Chioula et une participation sera accordée pour la location du matériel de snowboard.

Ces aides s'adressent aux familles ayant des quotients familiaux compris entre 0 et 400, 401 et 490, 491 et 555.

Pour bénéficier de cette aide, vous devez prendre contact avec le secrétariat du CCas à la mairie, munis des pièces suivantes :

- Facture acquittée du club
- Attestation CAF
- RIB.

Le CCas d'Ax verse aussi une participation financière aux familles (attribuée en fonction du quotient familial) dans le cadre des voyages scolaires organisés par les groupes scolaires d'Ax. Vous trouverez tous les renseignements au secrétariat du CCas de la mairie.

Spécial jeunes des Vallées d'Ax !!

En partenariat avec les stations de ski nordique du Chioula et de Beille mais aussi les stations de ski alpin d'Ax-3Domaines et Ascou Pailhères, la Communauté de Communes et l'association ADASE reconduisent l'opération « SKI PASS ».

Cette action initiée par l'association ADASE dans le cadre des actions menées en faveur des jeunes, s'adresse aux jeunes âgés de 12 à 25 ans, résidents en Vallées d'Ax, étudiants ou demandeurs d'emploi et attestant d'un niveau de ressources plafonné.

Elle se matérialise par la vente de forfaits « saison » à prix réduits permettant l'accès aux stations de ski alpin et/ou de ski nordique implantées sur le territoire des Vallées d'Ax. Date limite d'obtention des forfaits 31 décembre 2008. Cette année un partenariat avec les stations de ski nordique du Chioula et de Beille nous permet de vous proposer un forfait saison commun aux deux stations à 5 € !!

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

L'association ADASE au

05 61 64 40 14

ou le Point Information Jeunes au

05 61 05 34 06